

01 JUL. 2004

BB/SHB
MINISTRE DE LA SANTE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES RESSOURCES
HUMAINES 

BURKINA FASO

Unité-Progrès-Justice

Arrêté n°2004 207 /MS/SG/DRH/SGP^V
portant nomination de Chefs de service.

SERVICE DE LA GESTION DU PERSONNEL

CLT/0263

Visa CF N°107
29.04.2004


LE MINISTRE DE LA SANTE

- VU la Constitution ;
VU le Décret n°2002-204/PRES du 06 juin 2002 portant nomination du Premier Ministre ;
VU le Décret n°2004-003/PRES/PM du 17 janvier 2004 portant remaniement du Gouvernement du Burkina Faso ;
VU la Loi n° 013/98/AN du 28 avril 1998 portant régime juridique applicable aux emplois et aux agents de la Fonction Publique ;
VU le Décret n°2002-464/PRES/PM/MS du 28 octobre 2002 portant organisation du Ministère de la Santé ;
VU l'Arrêté n°2003-109/MS/SG/CAB du 04 mars 2003 portant organisation, attributions et fonctionnement des structures déconcentrées du Ministère de la Santé ;
Sur proposition du Directeur Régional de la Santé des Hauts-Bassins.

ARRETE

Article 1 : Les agents ci-après désignés relevant du Ministère de la Santé sont nommés Chefs de service à la Direction Régionale de la Santé des Hauts-Bassins conformément au tableau ci-après :

N°mle	Noms et prénoms	Emploi	Fonction
57 461	MEDA Z. Clément	Médecin	Médecin-chef du District Sanitaire de Orodara
15 573	ROUAMBA/OUEDRAOGO Mariam	IDE	Chef de service des Ressources Humaines
26 891	SANON S. Léon	Nutritionniste	Chef de service Régional de la Nutrition
47 456	BONKOUNGOU Fidèle	Technicien Bio-médical	Chef de service Régional de la Maintenance

66 711	DEMBELE/KARAMBIRI Boula	Dactylographe	Chef de service du secrétariat
--------	-------------------------	---------------	--------------------------------

Article 2 : Le présent arrêté qui prend effet pour compter de la date de prise de service des intéressés en leur qualité sus nommée sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Ampliations :

- 1 - CAB
- 1 - SG
- 1 - DGS
- 1 - DGHSP
- 1 - IGSS
- 1 - DRS/Hauts-Bassins
- 1 - CHU-SS
- 1 - Solde
- 1 - CF
- 1 - Trésor
- 1 - Impôts
- 5 - Intéressés
- 5 - Archives

Ouagadougou, le **21 JUL 2004**

Bédouma Alain Y O D A./-